

## La quadrature du cercle

Concevoir une stratégie du recouvrement des créances et de la gestion du litige comme un acte de renforcement de la relation commerciale relevait il y a encore peu de l'utopie.

C'est une approche nouvelle de la gestion du poste client, intégrant dans une vision globale de l'entreprise, les contraintes financières, comme les exigences commerciales. Elle permet aujourd'hui aux équipes de Mercure Finances de résoudre la quadrature du cercle et de restaurer la compatibilité entre la satisfaction du client et les exigences du recouvrement efficace.

En choisissant de relever le défi et d'offrir à ses clients des services à très haute valeur ajoutée, en s'engageant sur ses performances et sur ses résultats, en s'appuyant sur près de 20 ans d'expérience des négociations complexes et internationales, Mercure Finances a fait le choix de s'inscrire dans une logique de résultat, de confiance et de partenariat long terme avec ses clients.

Cette nouvelle vision, globale et performante du traitement du risque client est une exclusivité Mercure Finances à laquelle de nombreux grands groupes internationaux comme des PME ont déjà choisi d'adhérer.

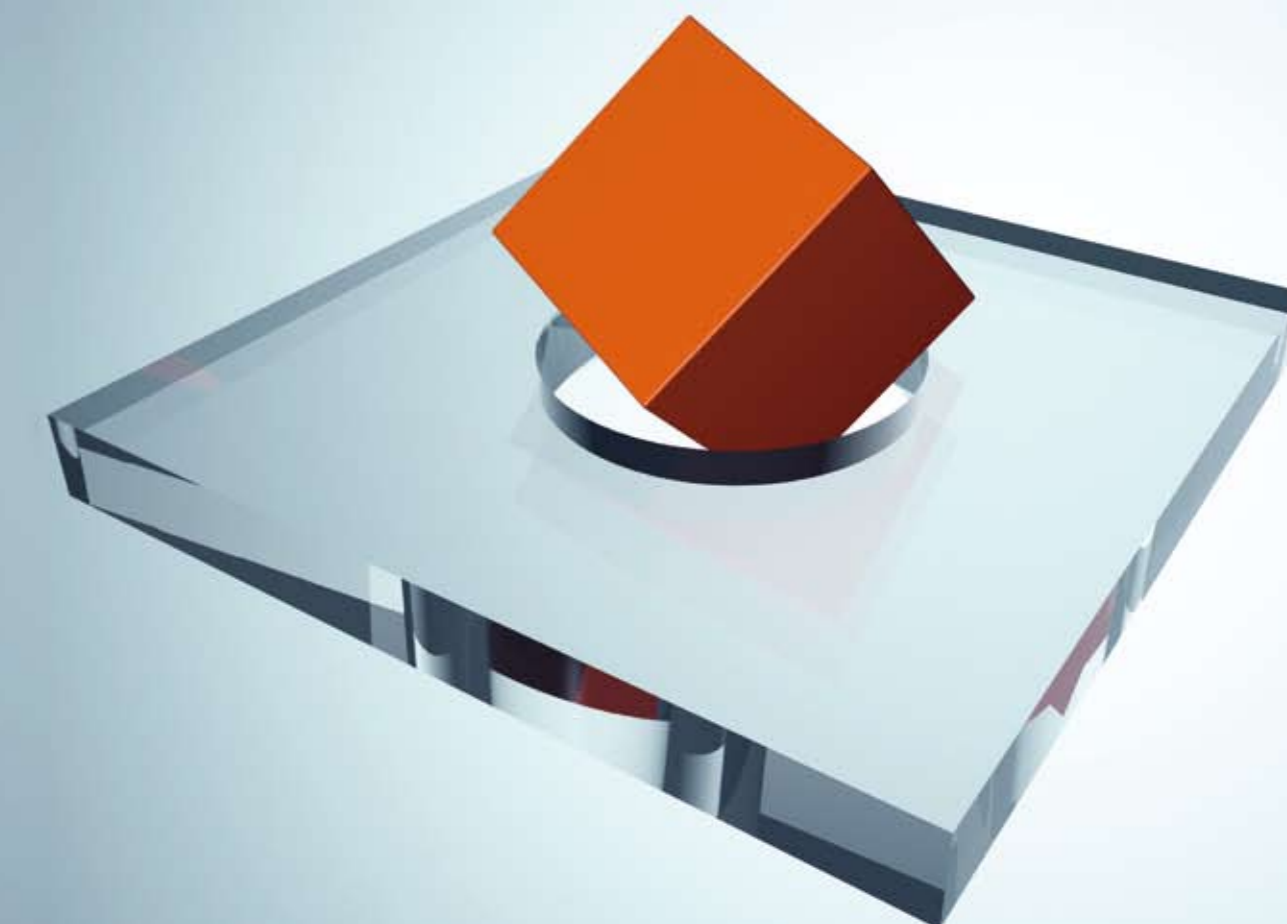
Olivier Siboni  
Président-directeur général

**Les équipes de Mercure Finances  
bénéficient d'une expérience de  
plus de 20 ans dans les services  
aux grandes entreprises françaises  
et internationales et aux PME/PMI.**

## MANAGEMENT DU LITIGE & RECOUVREMENT DE CRÉANCES

### Bureau National de Recouvrement des Impayés

Bureau National de Recouvrement des Impayés est une marque de Mercure Finances. Elle est utilisée dans la communication destinée aux débiteurs.



# Médiateur de vos intérêts

**Mercure**  
Finances

100 avenue de la Marne  
92120 Montrouge  
Tél +33 (0)1 46 73 10 20  
Fax +33 (0)1 46 73 02 55  
contact@mercure-finances.com  
[www.mercure-finances.com](http://www.mercure-finances.com)

**Mercure**  
Finances

[www.mercure-finances.com](http://www.mercure-finances.com)

**Mercure**  
Finances

Le recouvrement de créances doit, aujourd'hui, répondre à deux impératifs essentiels pour la pérennité de l'entreprise : optimiser la trésorerie et maintenir la relation avec les débiteurs. C'est pourquoi Mercure Finances a mis en place une véritable Gestion de la Relation Débiteurs (G.R.D.).

→ Un service complet à la mesure de vos besoins

Mercure Finances s'adapte à chaque exigence de ses clients et traite les spécificités des litiges de façon personnalisée. Mercure Finances intervient sur tous les types de dossiers, en France et à l'international, quelle que soit la complexité du litige.

- Régie, suivi des encaissements et prise en charge des relances avant échéance sur entête de nos clients.
- Recherche d'adresse, vérifications et enquêtes de solvabilité.
- Recouvrement amiable, analyse du litige, recherche de solutions, négociation et gestion du litige.
- Gestion des encaissements, rédactions des actes transactionnels, pilotage des plans de règlements.
- Visites domiciliaires (France et étranger)
- Traitement judiciaire complet (France, International) par les avocats et juristes de Mercure Finances.
- Accès Internet sécurisé pour le suivi en direct de vos dossiers 24h/24.

→ Une relation privilégiée et transparente, des équipes disponibles et réactives

- Un interlocuteur unique, négociateur dédié au traitement de vos dossiers.
- Une plateforme Internet pour un suivi en direct et sans délais de l'avancement des dossiers.
- Un accès sécurisé et simple, aucun logiciel spécifique à installer.
- Une transparence des démarches et garantie d'une réactivité immédiate.
- Un rapport d'avancement mensuel complet sur l'ensemble des affaires en cours.

→ Un processus efficace et fiable sans aucun frais fixe

Aucune contrainte de montant minimum.  
Aucune contrainte de volume de dossier.  
Aucune contrainte d'ancienneté.

- Des stratégies adaptées aux profils des débiteurs.
- Un taux de recouvrement optimisé qui préserve la relation avec vos clients.
- Des dossiers traités conformément à votre politique de gestion du client.
- le respect des lois et de l'éthique.
- Tous les dossiers transmis sont traités.
- Une qualité de service constante quelle que soit la quantité de dossiers confiés.
- Une plateforme de négociation, spécifiquement formée par Mercure Finances, traiter les grands volumes de dossiers sans abandonner la qualité du suivi et la personnalisation des réponses apportées.
- Traitement en volume sans baisse de qualité de traitement.

→ Une activité en accord complet avec la législation et la déontologie professionnelle

Mercure Finances est en totale conformité avec le Décret 96-1112 du 18 décembre 1996 portant réglementation de l'activité des personnes procédant au recouvrement amiable des créances pour le compte d'autrui.  
**Assurance et Garanties Financières**  
**Déclaration auprès du Procureur de la République**  
**Montants recouverts versés sur un compte séparé**

Mercure Finances s'interdit par ailleurs toute action contraire à la Loi en vigueur dans le pays du débiteur et assure ses clients de l'intégrité de ses démarches amiables et judiciaires.

**Des honoraires sur résultat uniquement**

Aucune risque pour nos clients : pas de résultat, pas de coût.  
Aucun frais fixe, pas de frais d'ouverture, pas de refacturation des frais.  
Une formule tout compris : frais d'avocats et de procédure, pris en charge par Mercure Finances.  
Des barèmes dégressifs adaptés à votre trésorerie.  
Un reversement rapide (30 jours fin de mois) pour une trésorerie optimisée.  
Des devis personnalisés pour répondre au mieux à vos contraintes financières.

Alors que le service recouvrement de Mercure Finances intervient en aval de la chaîne de facturation, nous avons développé, à la demande de nombreux client, une cellule d'analyse, de conseil et de restructuration pour permettre une intervention préventive aux impayés et une action directe de réduction des coûts récurrents..

→ Analyse et Restructuration de vos processus de facturation & recouvrement

Mercure Finances intervient sur l'ensemble des départements pouvant avoir une incidence sur les délais de paiement et sur la relation financière avec vos clients. Une analyse systématique de tous les processus internes pour des propositions complètes et opérationnelles

→ Optimisation des achats et reduction des coûts

Des missions spécifiques d'organisation des achats et de réduction des coûts : analyse des enjeux financiers, afin d'identifier les leviers (mise en concurrence, renégociation, massification, intégration...) de réduction des coûts. Cette approche vise à réduire rapidement et significativement les coûts des achats non stratégiques (Credit Client, publicité & communication, assurances, informatique, frais bancaires, télécommunications, énergie...) et à pérenniser cette réduction en transférant aux équipes des méthodes de gestion efficaces.

→ Formation

La proximité stratégique de Mercure Finances avec ses clients a conduit le groupe à développer, des modules de formations spécifiques, adaptés aux besoins concrets des équipes commerciales, des services financiers.  
Des sessions modulables  
Des formations individuelles ou en groupes  
Des outils adaptés au traitement efficace des dossiers, de la négociation au judiciaire.

Mercure Formations développe par ailleurs des modules à la demande en faisant intervenir les meilleurs spécialistes du domaine.